

Recherches sociographiques



Laurent LAPLANTE, *L'université : questions et défis*

Clément Lemelin

Volume 31, Number 3, 1990

La santé

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056564ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056564ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lemelin, C. (1990). Review of [Laurent LAPLANTE, *L'université : questions et défis*]. *Recherches sociographiques*, 31(3), 453–455.

<https://doi.org/10.7202/056564ar>

Laurent LAPLANTE, *L'université: questions et défis*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 140 p. (Collection «Diagnostic», 8.)

Laurent Laplante s'appuie sur ses propres expériences de chargé de cours, sur des conversations avec des universitaires et sur le matériel accumulé en 1986 par la commission parlementaire de l'éducation pour «secouer» l'université. Puisque le sous-financement des universités ne lui apparaît ni patent ni généralisé et qu'il ne lui semble pas constituer le seul problème dont elles devraient débattre, il choisit de déborder la perspective étroite retenue par cette commission et les invite à montrer un certain courage administratif afin d'atteindre deux objectifs: une meilleure santé financière et une meilleure performance culturelle.

De telles intentions sont de nature à faire saliver un économiste pour qui le problème économique fondamental est la rareté; et la solution, la maximisation sous contrainte. L'ouvrage ne convainc cependant pas complètement.

Sollicitée de toutes parts, l'université québécoise en serait venue petit à petit à perdre de vue sa mission qui est de former la relève scientifique, c'est-à-dire la prochaine génération de maîtres et de chercheurs, et une large proportion des cadres dont la collectivité a besoin. Le désengagement des éducateurs devant cette mission a des conséquences déplorables au premier cycle. La moitié des cours y est donnée par des chargés de cours; les enseignants ne veulent pas consacrer le temps nécessaire à fixer une finalité à l'enseignement; les programmes d'études ne sont pas valorisés et sont devenus très spécialisés; les formations sont très hétérogènes; l'université s'est transformée en cafétéria. (Chap. 7.) La multiplication des programmes courts du premier cycle n'est que le reflet de ces développements. (Chap. 11.)

La mission de l'université n'a plus toujours préséance sur les penchants des professeurs. À la base du problème, on trouve la liberté de l'enseignant, prétexte à l'affirmation des droits de la gent professorale, sans référence aucune à ses responsabilités ou à ses devoirs. (Chap. 5.) Conséquemment, la charge de travail s'est trouvée embrouillée, rarement ou fort mal évaluée. (Chap. 6.) Tel est le cas au premier cycle, la moins valorisée et la moins examinée des tâches, considérée tout au plus comme un mal nécessaire. (Chap. 3.) Il en est de même pour la recherche, jugée difficile à circonscrire: on ne demande pas de comptes aux chercheurs pour leurs activités quotidiennes en ce domaine; tout au plus évalue-t-on des projets commandités de l'extérieur qui, dans bien des cas, ne servent pas à des fins éducatives. (Chap. 4.) L'auteur vient bien près de confondre activités traditionnelles de recherche et commandites: l'essentiel des travaux serait constitué de recherches servilement dociles, les professeurs cédant trop volontiers aux sollicitations externes, aux volontés et caprices de l'industrie. (Chap. 8.)

Pour corriger ces problèmes, il fait quelques suggestions, insistant sur deux propositions: la modulation de la tâche, ainsi qu'un sérieux examen et une reformulation des programmes de façon à substituer la formation à la dispersion et la profondeur à l'addition de notions éparses. La première vertu qu'on prête à la modulation est de permettre aux enseignants de se livrer davantage aux occupations qui correspondent le mieux à leurs aptitudes ou intérêts, et, ainsi, à l'ensemble de l'université de tirer profit des avantages liés à la spécialisation. Cette modulation a une portée plus limitée si les activités d'enseignement et de recherche sont complémentaires.

Il en existe déjà des formes dans les universités québécoises où un professeur peut obtenir une diminution d'enseignement à des fins de recherche ou de travail administratif. Plus rares sont les exemples de dégrèvement à des fins... d'enseignement. S'il est vrai que la gent professorale n'est pas intéressée par l'enseignement de premier cycle et que la qualité de l'enseignement n'est guère évaluée, quel est l'intérêt d'un professeur à moduler sa tâche dans le sens de l'enseignement? De toute évidence, la valorisation de l'enseignement est un préalable à la modulation.

Selon une deuxième interprétation, la modulation vise plutôt à alourdir la tâche: sauf quelques cas exceptionnels, les activités de recherche et d'administration seraient si peu importantes qu'elles pourraient être compatibles avec un accroissement de la charge moyenne d'enseignement. Si telle est sa conception de la modulation, il faut que Laplante nous le dise plus clairement. Il affirme beaucoup plus que la tâche est floue qu'il n'établit qu'elle est trop légère.

Il est de bon ton de rêver pour ses étudiants d'une tête bien faite, davantage que bien pleine, et de souhaiter une meilleure formation générale. Tout un courant en économie de l'éducation recommande même que les établissements mettent l'accent sur elle, plutôt que sur la formation technique ou professionnelle, jugée moins rentable! Mais qu'est-ce que la formation générale? L'apprentissage systématique d'une discipline ne peut-il pas en être considéré comme une forme?

L'auteur en fournit une liste d'ingrédients: capacité de parler et d'écrire clairement et correctement sa langue; aptitude à raisonner logiquement; ouverture de l'esprit par la connaissance de l'histoire et d'une autre civilisation que la sienne; connaissance de la méthode propre aux principaux types d'activité rationnelle. Ne faudrait-il pas préférablement y voir l'énumération de préalables pour l'entrée à l'université? Que fait donc le collègue? Comment assurer la formation générale?

Il n'est pas sûr que la modification des programmes suffise. L'éducation générale est plus qu'un ensemble de cours. Changer les programmes dans le but de les rendre moins spécialisés mènera l'étudiant à s'inscrire dans des «cours hors spécialisation» qui risquent, à leur tour, de devenir des «cours de service». À quel degré d'engagement peut-on s'attendre de la part des professeurs qui les donneront et qui n'auront même pas l'espoir d'y repérer de futurs assistants de recherche? Les élèves pourraient y perdre au change, troquant leur liberté de choix contre des apprentissages présentant à leurs yeux peu d'intérêt ou dont la pertinence risque de ne pas être évidente si ceux qui en sont responsables ne s'investissent pas plus. L'intendance doit suivre s'il y a réforme de programme. Laplante est malheureusement trop souvent silencieux sur les façons d'amener les enseignants à transformer leurs comportements et leurs attitudes.

On peut reprocher à l'auteur de ne pas s'interroger davantage sur d'autres modes d'évaluation. Par exemple, comment, selon quels critères et *par qui* devrait se faire celle des enseignements? Quelques-uns des problèmes qu'il énumère sont liés à l'accroissement spectaculaire et à la diversification des clientèles étudiantes, souvent venues à l'université pour acquérir des éléments de formation professionnelle précise et peu portées à voir dans ce milieu de vie l'occasion de reconstruire leur vision du monde. En plus de certains professeurs, des étudiants trouvent leur compte dans plusieurs des développements récents survenus à l'université, qui correspondent à leurs intérêts privés et immédiats. Il n'est pas dit

que donner plus de pouvoir à la clientèle mènera à une formation plus générale, pas plus qu'elle conduira à un meilleur apprentissage, les jeunes cherchant également leur bien-être personnel et étant soumis à une contrainte de temps.

Clément LEMELIN

*Département des sciences économiques,
Université du Québec à Montréal.*

Yves BÉLANGER et Pierre FOURNIER, *Le Québec militaire : les dessous de l'industrie militaire québécoise*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, 202 p. (Collection « Paix ».)

Le petit ouvrage de Yves Bélanger et de Pierre Fournier sur ce qu'ils nomment le « complexe militaro-industriel » québécois est difficile à cerner. Les auteurs jouent constamment sur deux registres qu'ils n'ont pas réussi à harmoniser pour arriver à une démonstration satisfaisante de leurs hypothèses.

D'abord, le registre politique dont les variations s'éloignent très peu du thème : « Le Canada a choisi de donner à son économie et à sa politique de défense une orientation nettement plus militariste. » (P. 17.) Selon les auteurs, cette orientation est en nette dissonance avec les transformations actuelles du système international. On peut douter de la valeur d'une telle conclusion : que l'éclatement de la configuration bipolaire puisse assurer plus de paix entre les États et donc un besoin d'armes moins grand est une proposition qui reste à démontrer, et les arguments pour l'infirmier sont légion.

Ensuite, le registre économique se développe sur deux modes. Premièrement, sur celui de la puissance, les auteurs estiment que « Les complexes militaro-industriels à travers le monde sont d'ailleurs un des principaux obstacles à la réduction des armements » (p. 23) et que la prolifération forcée par les marchands de canons « aggrave les déséquilibres économiques et sert à entretenir et prolonger des conflits régionaux qui menacent la sécurité du monde entier » (p. 19). Deuxièmement, sur le mode de la dépendance, de l'instabilité, de la faiblesse et du déclin des secteurs liés à la militarisation d'une économie, il est difficile de saisir les relations que les auteurs prétendent établir. La première partie du livre décrit les zones militarisées de l'économie en leur supposant une puissance telle qu'elles nouent et dénouent les conflits en mettant des armes à la disposition des gouvernements. Le reste de l'ouvrage — la véritable étude empirique — sert à démontrer que « La militarisation de l'économie québécoise n'est pas un signe de santé au plan économique, [...] elle n'est qu'un signe de la décadence de l'économie provinciale. » (P. 63.)

Les auteurs affirment, plutôt qu'ils ne démontrent, que cette situation exceptionnelle de faiblesse du complexe militaro-industriel canadien et québécois est causée par sa dépendance envers les États-Unis. Ils n'expliquent pas pourquoi un même type d'activités, contrôlé par les mêmes intérêts — puisque dépendant — est marqué par la puissance d'un côté de la frontière et par la faiblesse de l'autre.

La partie empirique de l'ouvrage est de loin la plus intéressante. Les auteurs ont colligé une bonne quantité de données éparpillées et font le point sur la situation au Québec, secteur par